

NOUVEAUTÉ 2022 !



En complément de la formation, l'Aric vous propose désormais deux nouveaux services pour vous accompagner dans la réussite de votre mandat d'élue :



Du coaching personnalisé

Pour faciliter la réussite de leur mandat, et en complément de la formation, l'Aric propose aux maires, présidents et vice-présidents d'une intercommunalité, l'expertise d'une **coach certifiée**, ancienne élue municipale et intercommunale, pour les accompagner personnellement et répondre aux problématiques rencontrées dans le cadre de leurs missions d'élus.

La coach vous apporte un soutien inconditionnel pour vos projets, objectifs et axes de travail et vous aide à les mettre en œuvre en s'appuyant sur des moyens et des techniques efficaces.

Une **parfaite confidentialité est assurée** sur toutes les informations échangées pendant les séances qui se déroulent dans un lieu à définir ensemble.

[Ce coaching me permet, dorénavant, d'appréhender l'exercice de mon mandat avec davantage de confiance et de sérénité...]

Maire d'une commune bretonne de 7500 habitants



Transpozin : un accompagnement post-formation

Ce service a pour vocation d'aider les élu.e.s à aller plus loin par une aide sur-mesure à l'application des acquis. Il s'agit d'**approfondir les concepts assimilés en formation** et de **passer de la théorie à la pratique** !

Transpozin n'est pas une offre de conseil, mais un nouveau service pour vous inciter à **aller plus loin dans la continuité de la formation** et vous sécuriser !

Les collectivités bénéficient ainsi :

- d'une expertise des formateurs de l'Aric,
- du capital de confiance de l'Aric,
- de la souplesse, l'agilité et la crédibilité d'une association d'élus.e.s.

Les + de cet accompagnement :

- . Répondre aux problèmes posés par les élu.e.s
- . Explorer de nouveaux sujets complexes en complément de la formation
- . Acquérir des méthodes en petit groupe